

Brèves économiques

Afrique de l'Est et Océan Indien

Régional	Covid19 : Évolution de la situation sanitaire
Éthiopie	Avancées dans le processus d'attribution des deux licences de télécommunication
Kenya	Dépôt d'une demande d'autorisation pour la première centrale nucléaire du pays
Madagascar	Fixation d'un prix minimum de vente et création d'un conseil national de la vanille
Ouganda	La <i>Bank of Uganda</i> prévoit une croissance de 3 à 4 % sur l'exercice 2020/21
Tanzanie	La phase 1 du chemin de fer SGR devrait être livrée fin 2020

Actualités Régionales

Covid19 : Évolution de la situation sanitaire régionale.

Le 17 août, les rapports de l'OMS sur la pandémie sont devenus hebdomadaires plutôt que quotidiens. Cette semaine, sur la zone AOEI, si le nombre de nouveaux cas déclarés a fortement décliné à Madagascar (de plus de 2000 par semaine en juillet à maintenant 553) et au Kenya (+2269 contre plus de 4000 fin juillet), on constate une très forte augmentation en Éthiopie (avec 10139 nouveaux cas), ainsi qu'en Ouganda (+781) où l'OMS relève une transmission locale intense, particulièrement à Kampala, et au Rwanda (+537). Sur l'ensemble de l'Afrique, le nombre de nouveaux cas et décès reculent respectivement de 8 et 11 % par rapport à la semaine passée.

Pays \ Date	Nombre de cas			Nombre de décès		
	10/8	16/8	23/8	10/8	16/8	23/8
Burundi	408	413	430	1	1	1
Comores	399	405	417	7	7	7
Djibouti	5 344	5 367	5382	59	59	60
Erythrée	285	285	306	0	0	0
Éthiopie	22 818	28 894	39 033	407	509	662
Kenya	26 436	29 849	32 118	420	472	542
Madagascar	13 086	13 724	14 277	148	166	178
Maurice	344	346	346	10	10	10
Rwanda	2 140	2 352	2 889	7	8	11
Seychelles	126	127	127	0	0	0
Somalie	3 227	3 256	3 269	93	93	93
Soudan du Sud	2 470	2 489	2 499	47	47	47
Soudan	11 956	12 314	12 682	781	798	815
Tanzanie	509	509	509	21	21	21
Ouganda	1 283	1 385	2 166	7	12	20
Total AOEI	90 831	101 715	116 450	2 008	2 203	2 467

* Le nombre de cas reportés par l'OMS peut subir, compte tenu des délais de transmission, un léger décalage avec les données nationales, variable pour chaque pays. Aussi, la stabilité du nombre de cas en Tanzanie reflète l'arrêt de la comptabilisation par le gouvernement depuis fin avril ; les émeutes récentes en Éthiopie ont perturbé la communication régulière sur le suivi de l'épidémie.

Actualités pays

ETHIOPIE

Avancées dans le processus d'attribution des deux licences de télécommunication. Deux nouvelles directives portant sur le partage et l'interconnexion des infrastructures d'*Ethio Telecom* ont été publiées début août. Elles définissent les modalités de partage des infrastructures de l'entreprise dotée de 2 satellites, 7100 tours télécoms et 22 000 km de fibre optique. Avec 1,3 Md USD de chiffre d'affaires pour 2019/20, *Ethio Telecom* souhaiterait louer ses infrastructures aux nouveaux opérateurs. Le 15 août, l'Autorité éthiopienne des communications (ECA) a appelé, suite à l'expression d'intérêts de 11 entreprises en juin, 8 candidats dont Orange pour fournir une offre technique et financière. Prévu initialement pour

fin 2019, le lancement de l'appel d'offres international débuterait début septembre 2020 et les 2 licences *greenfield* pourraient être attribuées d'ici décembre.

KENYA

Dépôt d'une demande d'autorisation pour la première centrale nucléaire du pays. L'agence en charge du développement de la filière nucléaire civil (*Kenyan Nuclear Energy Board - KNEB*) a déposé auprès de l'autorité environnementale (*National Environment Management Authority - NEMA*) une demande d'autorisation pour la construction de la première centrale nucléaire du pays. Le dossier porte sur une centrale à réacteur à eau pressurisée d'une capacité initiale de 1000 MW sur le site de Kipini dans le comté de Tana River, sélectionné parmi plusieurs sites potentiels en raison de la disponibilité d'une source d'eau pour le refroidissement et les caractéristiques géologiques. Le projet, première phase d'une centrale de capacité totale visée de 4000 MW en 2035, doit être développé en partenariat avec un acteur privé selon un schéma construction-exploitation-transfert rémunéré via un accord de rachat garanti. Le développement de cette centrale avait été repoussé à après 2030 dans le dernier plan de développement à moindre coût du système électrique compte-tenu notamment des surcapacités de production.

MADAGASCAR

Fixation d'un prix minimum de vente et création d'un conseil national de la vanille. Le gouvernement a fixé par arrêté du 15 juillet un prix minimum de vente pour la vanille, prix fixé à 250 USD le kilo. Le 18 juin dernier, il avait pris un arrêté portant création du Conseil national de la vanille afin de structurer l'ensemble de la filière et de conserver la position de Madagascar en tant que leader mondial de ce secteur. Ces mesures répondent à l'enjeu pour les autorités malgaches d'assurer le développement de ce secteur dans un contexte international marqué par la concurrence d'autres pays producteurs (Indonésie, Ouganda, Papouasie-Nouvelle Guinée) et par la montée en puissance de la vanille de synthèse.

UGANDA

La Bank of Uganda (BoU) prévoit une croissance de 3 à 4 % sur l'exercice 2020/21. Selon son rapport de politique monétaire publié le 10 août, la croissance économique devrait se situer entre 3 et 4 % sur l'exercice 2020/21 et atteindrait 5 à 6 % en 2021/22, grâce à une reprise de la demande intérieure et extérieure, conséquences des mesures d'assouplissement du confinement, des mesures de soutien budgétaire à l'économie et de la poursuite par la banque centrale d'une politique monétaire accommodante. La croissance du crédit du secteur privé resterait cependant modérée à court terme en raison de la faible croissance économique et de l'aversion accrue au risque. Les nouveaux prêts au secteur privé ont été, au cours du 2^{ème} trimestre 2020, principalement composés d'intérêts capitalisés, conséquence des restructurations de prêt. Le crédit au secteur privé est également pénalisé par la dégradation de la qualité des actifs bancaires, liées aux difficultés et défaillances d'entreprises mais également au niveau des ménages. Les perspectives restent dépendantes de l'évolution de la situation sanitaire.

Augmentation des taux d'intérêts pratiqués par les banques commerciales. Malgré le maintien par la Banque centrale de son taux directeur à 7 % en juillet, les taux d'intérêt moyens des banques commerciales sont en augmentation. Les taux des prêts libellés en monnaie locale et ceux en devises sont respectivement passés de 18,8 % à 19,3 % et de 4,2 % à 5,5 %, en juin par rapport au mois précédent. Pour mémoire, invoquant l'article 39 de la loi bancaire ougandaise prescrivant des taux plancher et plafond, le gouverneur de la BoU avait, en juillet, adressé une lettre aux établissements financiers recommandant une baisse des taux. Les experts de la banque centrale souhaitent inciter la profession à mieux contrôler ses frais généraux, dont le niveau important contribuerait à la hausse des taux. Selon l'association des banques, la dégradation de la qualité des portefeuilles bancaires malgré les restructurations de prêts exerce une pression sur les taux. Cette évolution est liée à la crise sanitaire qui pèse sur la situation des entreprises. Par ailleurs, les frais généraux dépendent en partie de la taille de la banque et du type de clientèle. Les établissements

prêteurs sont généralement petits avec des charges d'exploitation relativement élevées, de même que les emprunteurs, ce qui génèrent des coûts opérationnels importants.

TANZANIE

La phase 1 du chemin de fer SGR devrait être livrée fin 2020. Selon le Premier ministre tanzanien Kassim Majaliwa, la première phase de construction du chemin de fer à voie standard (SGR) long de 300 km, entre Dar es Salam et Morogoro, serait achevée à 87% et serait livrée d'ici fin 2020. Cette première étape, dont le coût est évalué à 1,9 Md USD, a connu un ralentissement du fait des pluies persistantes en 2019 et plus récemment en raison des contraintes opérationnelles liées à la Covid-19. Cette section SGR est exécutée par la société turque *Yapi Merkezi*, en partenariat avec la firme portugaise *Mota-Engil Africa*. En février dernier, la Tanzanie a signé un accord de facilité de 1,46 Md USD avec la *Standard Chartered Bank Tanzania* pour le financement de la 2^{ème} phase du SGR de Morogoro à Makutupora. Une fois terminée, la SGR couvrira 1 457 km de Dar es Salam jusqu'aux rives du lac Victoria, pour un coût de près de 7,5 Mds USD au cours des cinq prochaines années. Sa mise en service contribuera aux échanges commerciaux avec les pays voisins comme l'Ouganda, la Zambie, la RDC, le Rwanda et le Burundi.

La Banque de Tanzanie établit de nouvelles règles sur le commerce de devises. La BoT a publié le 6 août une circulaire enjoignant aux institutions financières et aux agences de change de respecter les nouvelles mesures révisées par le gouverneur. Ces règles ont pour but de stabiliser le marché des devises étrangères dans le pays. Elles ont abaissé le montant de la monnaie négociable minimal de 250 000 USD à 50 000 USD au cours des six prochains mois. Elles ont également limité les transactions interbancaires à un maximum de 250 000 USD par transfert. Et finalement, les banques ont interdiction d'accepter les devises des exportateurs n'ayant pas de compte chez elles. La circulaire a été accueillie favorablement par la *Tanzania Bankers Association*.

La société chinoise CPTDC obtient un contrat de service de 38 MUSD sur le gaz de Songo Songo. Le but de ce contrat est d'améliorer la production du site grâce à de nouveaux équipements permettant de faire face à la baisse de pression du réservoir. Les partenaires du champ gazier ont également garanti que le périmètre pourra répondre et soutenir l'augmentation de la demande jusqu'à la fin de l'accord de partage de la production en 2026. Le contrat de service s'élève à un montant de 38 M USD, dont 6 M ont déjà été versés à la société et 19 M seront versés avant fin 2020.